

Monnaies nationales ou régionales et réduction de la pauvreté en Afrique

National or regional currency and poverty reduction in Africa

Sosso Feindouno*, Samuel Guérineau**, Patrick Guillaumont***, Sylviane Guillaumont Jeanneney****, Patrick Plane*****

*Chercheur Ferdi.

** Maitre de conférences Université Clermont Auvergne.

*** Président de la Ferdi.

**** Conseiller scientifique à la Ferdi.

***** Directeur de recherches CNRS.

L'Afrique offre la possibilité d'étudier les conséquences du choix entre une monnaie nationale ou une monnaie commune à plusieurs États. L'impact de ce choix sur la réduction de la pauvreté est l'objet de cet article. A partir d'une analyse économétrique, utilisant la base de données PovcalNet de la Banque mondiale, l'article montre que l'élasticité de la pauvreté à la croissance du revenu par tête, supérieure à l'unité dans les Unions monétaires (UEMOA et CEMAC), est plus forte qu'ailleurs en Afrique. Autrement dit, en période de croissance économique, celle-ci est plus inclusive dans les Unions. Cette différence est due à une moindre inflation, caractéristique des Unions monétaires.

Mots- clés : Union monétaire, croissance, pauvreté.

Africa gives the opportunity to analyse the consequences of the choice between a national currency or a currency common to several States. The impact of this choice on poverty reduction is the subject of this article. Based on an econometric analysis, using the World Bank's PovcalNet database, the article shows that the elasticity of poverty to per capita income growth, greater than unity in monetary unions (UEMOA and CEMAC), is stronger than elsewhere in Africa. In other words, in times of economic growth, it is more inclusive in the unions. This difference is due to a lower inflation, which is characteristic of currency unions.

Keywords: Monetary union, Growth, Poverty.

Codes JEL: D31, E42, F02.

1. Introduction

Alors qu'en Afrique la plupart des États ont leur propre monnaies, quatorze se partagent entre deux Unions monétaires, l'Union monétaire ouest-africaine d'une part et l'Union monétaire

de l'Afrique centrale d'autre part.¹ La Common Monetary Area, qui réunit l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Namibie et l'Eswatini (ex-Swaziland) correspond certes à une zone monétaire, mais, même si le rand sud-africain circule dans les quatre pays, chacun conserve sa propre monnaie reliée aux autres par une parité fixe. Aucun pays africain n'est en dollarisation totale, utilisant exclusivement une monnaie étrangère.

L'Afrique offre ainsi la possibilité d'étudier les conséquences du choix entre une monnaie nationale ou une monnaie commune à plusieurs États. Parmi les conséquences nombreuses de ce statut de la monnaie, l'impact sur la pauvreté paraît devoir retenir une attention prioritaire. En effet, en 2015 l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté Les *Objectifs de développement durable* qui définissent un plan sur 15 ans visant à les réaliser ; ces objectifs prennent la suite des *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) établis pour la période 2000-2015. Dans les deux cas, le premier objectif est d'éliminer la pauvreté², ce qui donne une primauté à cet objectif du développement. C'est en Afrique que la question se pose avec le plus d'acuité. En présentant cet objectif, les Nations unies soulignent que « Plus de 700 millions de personnes, soit 10 % de la population mondiale, vivent encore aujourd'hui dans l'extrême pauvreté. La majorité des personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour se trouvent en Afrique subsaharienne ».

La réduction de la pauvreté, dans un pays donné, dépend mathématiquement du taux de croissance du revenu par tête et de l'élasticité de la pauvreté par rapport à ce revenu. Autrement dit la croissance est plus ou moins inclusive. Dans l'étude *Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté* (2020), nous avons montré que, sur la longue période (1964-2017), la croissance économique n'est pas statistiquement différente dans les deux Unions monétaires de ce qu'elle a été dans les autres pays en développement ou dans les autres pays africains. Ce résultat n'est pas modifié quand on tient compte des variables structurelles ou exogènes susceptibles d'affecter la croissance, comme le niveau de capital humain, la croissance démographique ou les chocs climatiques et ceux liés aux fluctuations des prix internationaux. C'est pourquoi dans ce qui suit nous nous concentrons sur l'élasticité-revenu de la pauvreté, en comparant les deux Unions monétaires aux autres pays africains.

Nous montrons que la principale différence entre les deux groupes de pays est constituée par le niveau d'inflation ; celui-ci est manifestement lié au statut de leurs monnaies, régionales

¹ Ces deux Unions se doublent d'une union économique (avec un marché commun et des politiques communes) soit l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les huit pays qui composent l'UEMOA sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal, et les six pays de la CEMAC sont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. Ces deux Unions monétaires datent du début des années soixante, tandis que les deux autres Unions monétaires dans le monde, l'Union monétaire des Caraïbes, et l'Union monétaire européenne datent de 1983 et de 1999.

² Selon les OMD « faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim » et selon les ODD « éradiquer la pauvreté ».

dans les Unions et nationales ailleurs, ce statut conditionnant la politique monétaire et la gestion du taux de change. Notre hypothèse de base est que l'inflation réduit d'autant plus le niveau de vie réel des ménages que ceux-ci sont pauvres.

Après un rappel des systèmes monétaires et de change des États africains, nous explicitons l'hypothèse de base relative à la relation entre le statut de la monnaie et l'élasticité de la pauvreté au revenu par tête, puis nous présentons les indicateurs de pauvreté, le modèle estimé, enfin les résultats de l'analyse économétrique.

2. Le statut des monnaies africaines

En Afrique deux types de régimes monétaires cohabitent, celui des Unions monétaires et celui des autres États qui ont chacun leur monnaie propre. Les régimes de change des monnaies africaines couvrent toute la palette des régimes concevables (hors caisse d'émission) et ne sont pas indépendants du statut des monnaies (cf. tableau 1).

Les deux francs CFA émis par les deux Unions monétaires africaines sont des monnaies distinctes, bien qu'elles aient le même sigle.³ Ils sont l'un et l'autre rattachés à l'euro après l'avoir été au franc français, avec la même parité. Celle-ci peut être modifiée par un accord unanime des États dans chacune des Unions. Elle le fut effectivement en 1994. En dehors des quatorze pays formant les deux Unions, une dizaine d'États ont adopté en 2020 un régime de change fixe officiel ou de stabilisation.⁴ Dix-neuf pays ont donné la préférence à des solutions intermédiaires permettant une flexibilité du taux de change (cf. tableau 1). Il s'agit soit d'un flottement contrôlé, soit d'une parité mobile (ou *crawling peg*) plus ou moins officielle, consistant dans une modification périodique du taux de change en fonction de divers indicateurs. Seule la monnaie de la Somalie est en flottement libre.

Tableau 1 Régimes de change des pays africains (au 30 avril 2020)

Régime conventionnel de parité (22 pays)	Système de stabilisation (5 pays)	Parité mobile officielle ou <i>de facto</i> (11 pays)	Régime non identifié ou instable (5 pays)	Flottement contrôlé (8 pays)	Flottement libre (1 pays)
--	-----------------------------------	---	---	------------------------------	---------------------------

³ Le sigle CFA signifie « franc de la communauté financière africaine » en Afrique de l'Ouest et « franc de la coopération financière en Afrique » en Afrique centrale. Il est prévu que le franc CFA de l'Afrique de l'Ouest se dénomme « ECO » mais pour le moment se sont les francs CFA qui sont en circulation.

⁴ Il s'agit de pays qui n'ont pas déclaré au Fonds Monétaire International une parité fixe, mais qui dans les faits interviennent sur le marché des changes pour stabiliser le cours de leur monnaie.

UEMOA (€)	Malawi (\$)	Algérie (\$)	Angola	Afrique du Sud	Somalie
Bénin	Maroc (\$)	Botswana	Gambie	Ghana	
Burkina Faso	Nigéria (\$)	(panier)	Kenya	Madagascar	
Côte d'Ivoire	Tanzanie (\$)	Burundi (\$)	Sierra Leone	Maurice	
Guinée- Bissau	Soudan (\$)	Congo RDC (\$)	Zimbabwe	Mozambique	
Mali		Éthiopie (\$)		Ouganda	
Niger		Guinée (\$)		Seychelles	
Sénégal		Libéria (\$)		Zambie	
Togo		Mauritanie (\$)			
CEMAC (€)		Rwanda (\$)			
Cameroun		Sud-Soudan (\$)			
Centrafrique		Tunisie (€)			
Congo					
Gabon					
Guinée					
équatoriale					
Tchad					
AUTRES PAYS					
Cap-Vert (€)					
Comores (€)					
Érythrée (\$)					
Libye (panier)					
Sao Tome et					
Principe (€)					
ZONE RAND					
Eswatini (R)					
Lesotho(R)					
Namibie (R)					

Note : entre parenthèses monnaie de rattachement : euro (€), dollar américain (\$), rand sud-africain (R).

Source: IMF *Annual report on exchange arrangements and exchange restrictions*, 2020, Overview Table 4, p.9.

Le choix d'un régime de change fixe conventionnel par les deux Unions monétaires résulte du statut de leur monnaie, commune à plusieurs États indépendants. L'abandon de la fixité du taux de change en faveur d'un régime de flottement n'irait pas de soi. La solution radicale d'un flottement libre des francs CFA, dont les cours en devises seraient déterminés exclusivement par le marché des changes, n'est pas réaliste. Une telle solution n'existe en fait qu'exceptionnellement dans des pays en développement : au Mexique et en Somalie, mais ici faute d'une maîtrise quelconque de son taux de change ; en effet un flottement libre exige un bon fonctionnement du marché interbancaire des changes et un libre mouvement des

capitaux, au risque sinon de se traduire par une forte instabilité du taux de change⁵. Celle-ci ajouterait un choc de nature monétaire aux chocs externes. L'adoption d'un régime de plus grande flexibilité (parité mobile ou flottement dirigé) est moins problématique, mais dans les Unions se heurterait à la difficulté d'une gestion collective par les gouvernements en l'absence d'une autorité fédérale définissant la trajectoire souhaitable. La seule solution pratique serait de confier la gestion du taux de change aux Banques centrales, institutions multilatérales disposant d'un statut d'indépendance vis-à-vis des gouvernements ; cela constituerait, après l'abandon de la politique monétaire, un nouveau transfert de souveraineté, auquel les gouvernements africains ne sont sans doute pas prêts. D'autre part, les deux Unions bénéficient d'une garantie illimitée d'apport en devises en cas d'épuisement de leurs réserves extérieures par le Trésor français.⁶ L'adoption d'un flottement des francs CFA ou d'une parité mobile pourrait impliquer le retrait de cette garantie⁷.

3. Statut des monnaies et croissance inclusive

Le statut de l'un ou l'autre des francs CFA est à l'origine d'une stabilité monétaire qui distingue les pays appartenant à l'une ou l'autre Union monétaire des autres pays africains. Dans chaque Union, est assigné à la Banque centrale un objectif d'inflation inférieur à 3%, ses prêts directs aux États sont interdits ou strictement limités et un dispositif de surveillance multilatérale vise à contenir tout déficit excessif des finances publiques. La fixité du taux de change (soutenue par la garantie du Trésor français), l'exigence d'un accord unanime des chefs d'État pour décider d'une dévaluation et le caractère multinational des Banques centrales associé à un statut d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, contribuent ensemble à la confiance dans la valeur des francs CFA, évitant des anticipations inflationnistes autoréalisatrices, sans qu'il soit possible de démêler l'importance respective de ces facteurs. L'ancrage des francs CFA évite le risque d'une inflation importée puisque la Banque centrale européenne a elle-même un objectif de stabilité monétaire.

Le tableau 2 illustre la spécificité des Unions en termes de stabilité monétaire par rapport aux autres pays africains. Il permet de comparer les taux d'inflation dans les deux Unions à ceux des pays à régime de change stable ou de change flexible. Dans les deux Unions, sur la période

⁵ Le flottement libre, qui a l'avantage de ne pas impliquer de décision politique pour diriger le flottement, convient bien à l'Union monétaire européenne, sans gouvernement fédéral et composée majoritairement de pays développés.

⁶ Dans le cadre des accords de la Zone franc. Ce terme est abandonné depuis la réforme de la coopération monétaire entre la France et l'UEMOA en 2020 au profit de la Zone de coopérations monétaires Afrique-France. Selon cette réforme, l'UEMOA continue de disposer d'une garantie illimitée de devises en cas d'épuisement de ses réserves.

⁷ La nature des relations entre le Trésor public français et les Banques centrales en serait en tout cas modifiée. En cas d'épuisement de ses réserves de change, la Banque centrale aurait à faire un arbitrage politiquement difficile entre laisser se déprécier la monnaie ou faire jouer la garantie. Les conditions de cet arbitrage, comme par exemple un minimum de dépréciation du franc CFA en fonction de l'ampleur du déficit, devraient sans doute alors être fixées *ex ante*, avec un risque de spéculation à la baisse du franc CFA.

d'estimation de notre modèle (1986-2016), tant la moyenne simple que la médiane des taux d'inflation annuels moyens des pays africains de notre échantillon sont nettement plus faibles que dans les pays à régime de change flexible, mais aussi dans ceux à régime de change stable.

Tableau 2 Taux d'inflation comparés dans les Unions et dans les pays à monnaie propre

Pays à change fixe conventionnel ou stabilisé				Pays à taux de change flexible	
UEMOA et CEMAC (14)		Autres pays (13)		Flottement contrôlé et parité mobile (19)	
Moyenne simple	Médiane	Moyenne simple	Médiane	Moyenne simple	Médiane
3,61	2,16	13,5	7,55	89,8	7,35

Source : FMI *Statistiques financières internationales*.

L'hypothèse de base est que la moindre inflation dans les Unions que dans les autres pays africains a rendu la croissance plus favorable aux pauvres. L'inflation heurte particulièrement les pauvres parce que le patrimoine de ceux-ci est essentiellement composé d'encaisses destinées à lisser leur consommation en présence de revenus saisonniers, à faire face à des dépenses imprévues ou à investir en l'absence d'accès au crédit⁸. Ces encaisses se trouvent dépréciées alors que les populations aisées peuvent placer leur épargne dans des actifs protégés de l'effet de l'inflation (actions, créances indexées ou à taux d'intérêt variable, placements en devises) (Easterly et Fischer, 2001).

L'effet de l'inflation sur les revenus réels est plus ambigu. Certes, urbains et ruraux pauvres sont généralement peu à même de défendre leurs intérêts économiques. La différence est ici saisissante avec les salariés du secteur moderne, en capacité de protéger leur revenu réel à travers des pressions et revendications organisées, comme avec les détenteurs de profits plus ou moins indexés sur l'inflation. D'autre part, l'inflation est souvent associée à une variation du taux de change réel, c'est-à-dire du rapport entre le prix des biens ou services échangeables internationalement et celui des biens et services non échangeables. Ainsi une dépréciation réelle redistribue les revenus selon les secteurs où les agents exercent leur activité. Elle le fait en faveur des pauvres si ceux-ci exercent leur activité principalement dans les secteurs des biens échangeables internationalement et consomment surtout des biens non échangeables, ce qui diffère sensiblement d'une économie à l'autre. L'opinion la plus généralement émise pour les pays en développement est celle d'un effet favorable de la dépréciation réelle de la monnaie sur les paysans, qui sont la majeure partie des pauvres (Bourguignon, de Melo et Morrisson, 1991, Guillaumont, 1993, Minot, 1998). L'effet favorable est probable en Afrique parce que, dans beaucoup de pays, l'agriculture est largement destinée à l'exportation

⁸ Cf. ici l'hypothèse centrale de l'effet de conduit de MacKinnon : *Money et capital in economic development*, 1973.

(cultures dites de rente) et que les prix des biens alimentaires sont liés à ceux des marchés internationaux. Encore faut-il que la hausse des prix des biens exportés soit transmise aux paysans et que les biens alimentaires produits par les paysans ne soient pas destinés essentiellement à l'autoconsommation. Si, au contraire, l'agriculture tournée vers le marché intérieur est protégée (déconnectée des marchés internationaux), c'est l'appréciation réelle de la monnaie qui sera favorable aux paysans. Quant aux pauvres urbains produisant dans le secteur informel des biens à usage essentiellement local et consommant des biens alimentaires, ils risquent d'être défavorablement affectés par une dépréciation réelle.

Notons qu'en dépit de la politique monétaire stabilisatrice, les deux Unions connaissent des variations de leur taux de change réel. L'euro, auquel sont rattachés les deux francs CFA, subit d'amples fluctuations vis-à-vis des autres devises internationales, notamment vis-à-vis du dollar. Comme les échanges commerciaux des pays composant les Unions ne se font pas seulement avec des pays ayant comme monnaie l'euro ou une monnaie rattachée à celui-ci, il en résulte une certaine variabilité de leurs taux de change réels.⁹ L'impact de ces variations sur le taux de pauvreté est ambigu et devra donc être testé.

4. Les indicateurs de pauvreté et la situation des pays appartenant aux deux Unions monétaires comparée à celle des autres pays africains.

Nous nous concentrons ici sur l'aspect monétaire de la pauvreté sans méconnaître que d'autres aspects sont importants, tels que la disposition de biens durables et l'accès aux services essentiels. Bien que la pauvreté monétaire ne représente qu'un aspect du problème, elle a l'avantage de permettre un travail statistique sur un large échantillon de pays.

Il existe de nombreuses manières d'appréhender la pauvreté monétaire. Les indices les plus courants dans la littérature sont ceux de la famille P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984).

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha,$$

Dans une population n , les individus pauvres (q) sont ceux qui perçoivent un revenu (y) inférieur à une ligne de pauvreté notée z de sorte que : $y < z$. Le seuil de référence est ici celui de la Banque mondiale, fixé à 1,90\$ par jour et par personne. Cette famille d'indices se décline en différentes mesures du phénomène selon la valeur du paramètre α qui prend généralement la valeur 0, 1 ou 2. Lorsque $\alpha = 0$, l'indice se lit comme l'incidence ou la proportion de pauvres dans la population (*poverty headcount ratio*). Dans ce cas, P_0 ne tient

⁹ Mesurés par le ratio des prix à l'étranger et dans le pays exprimés dans la même devise, approximation du rapport entre le prix des biens échangeables internationalement et celui des autres biens.

pas compte du degré de pauvreté à l'intérieur de la catégorie des personnes pauvres. Si $\alpha = 1$, l'indice (*poverty gap* ou écart de pauvreté) prend en considération non seulement la part des pauvres dans la population, mais également la profondeur de la pauvreté à travers la différence entre la ligne de pauvreté et la moyenne des revenus des q agents pauvres. Avec cette valeur de α égale à 1, le poids de chaque individu dans le niveau global de pauvreté est fonction de sa distance relative par rapport à la ligne de pauvreté. L'indice indique donc l'écart moyen de pauvreté relativement au seuil. Enfin, dans le cas de figure où $\alpha = 2$, l'indice est sensible à la proportion de pauvres et à la profondeur du phénomène ainsi qu'à l'inégalité dans la distribution des ressources parmi les pauvres : cet indice de sévérité de la pauvreté met en lumière l'impact de l'extrême pauvreté puisque l'augmentation du revenu d'un pauvre réduit d'autant plus le niveau de pauvreté que son niveau de revenu initial est faible. Toute réduction des inégalités parmi les pauvres entraîne donc une amélioration de cet indicateur.

Les données de pauvreté et de revenu proviennent de la base PovCalNet mise au point par la Banque mondiale. Les informations détaillées sont obtenues à partir d'entretiens menés auprès de ménages sélectionnés au hasard. Malgré les multiples difficultés que constitue la mesure de la pauvreté, le fait que les ménages pauvres sont interrogés directement sur leurs conditions de vie ainsi que la taille non négligeable de l'échantillon, font de la base PovCalNet l'une des plus importantes et fiables en matière de mesure de la pauvreté. Elle est la mieux dotée en termes de couverture géographique et assure la comparabilité internationale et inter-temporelle des chiffres de la pauvreté entre pays. Elle couvre 138 pays en développement, dont 49 pays africains. Toutes les données monétaires sont exprimées en prix internationaux de 2011.¹⁰

Le revenu est dans la plupart des cas mesuré par les dépenses de consommation journalières en termes réels. En effet, les revenus sont moins bien connus dans les pays en développement à cause du poids important du secteur informel dans l'économie et des revenus de transfert, notamment ceux des migrants vers les familles d'origine. De plus, la consommation reflète mieux que le revenu monétaire le niveau de vie des pauvres dans la mesure où elle est affectée par la variation de la valeur réelle de leurs encaisses. En Afrique, à l'exception des Seychelles et de la Namibie, les données PovcalNet reposent sur une mesure de la pauvreté par les dépenses de consommation. Comme la corrélation entre le taux de croissance de la

¹⁰ Précisément, la base de données PovcalNet est composée d'environ 1 500 données d'enquêtes harmonisées sur le revenu ou la consommation des ménages, couvrant 138 pays en développement et 26 économies à revenu élevé (Castañeda et al., 2019).

Au moment où nous écrivons cet article, la Banque mondiale annonce le remplacement de la base PovcalNet par la PIP (Poverty and Inequality Platform). Toutefois, si les données des dernières enquêtes sont disponibles en ligne pour la pauvreté, elles ne le sont pas pour la consommation ou le revenu des ménages. C'est pourquoi, nous utilisons dans ce papier les données PovcalNet qui sont disponibles aussi bien pour la pauvreté que pour la consommation et le revenu, mais ont le tort de ne pas prendre en compte les résultats des dernières enquêtes, les données les plus récentes s'arrêtant en 2016. De nouvelles analyses pourraient être faites lorsque toutes les données d'enquêtes seront disponibles sur la nouvelle plateforme PIP.

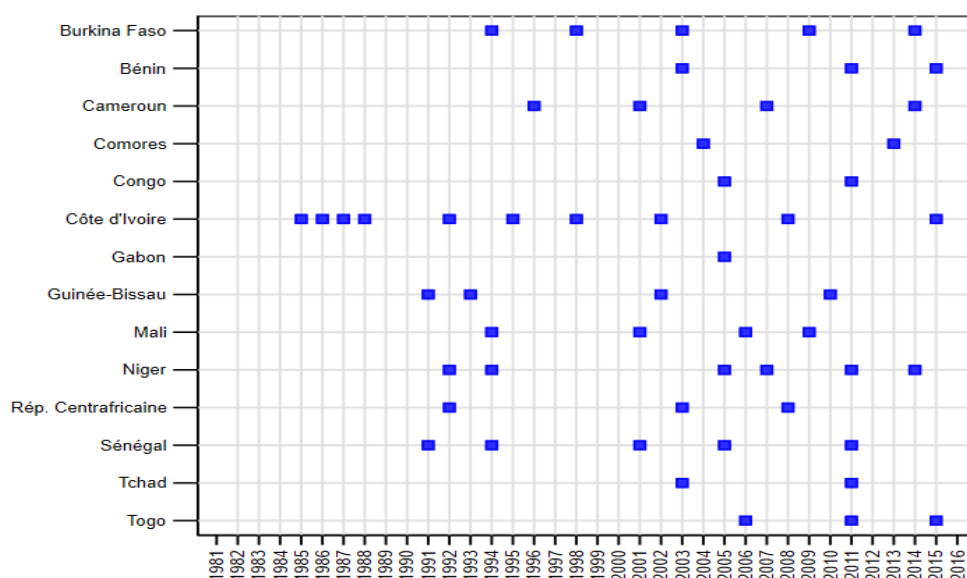
consommation tirée des enquêtes et celui du PIB par tête est faible (notamment dans les pays producteurs de pétrole), nous n'avons pas jugé bon de substituer ce dernier à la consommation dans les régressions. De plus, puisque les données de pauvreté proviennent des enquêtes, il est judicieux d'utiliser les données de consommation ou de revenus provenant des mêmes enquêtes.

La disponibilité des données relatives à la pauvreté est très hétérogène. La fréquence de renouvellement des enquêtes varie beaucoup entre les pays. Dans les Unions (graphique 1), la Côte d'Ivoire est le pays où l'évolution de la pauvreté est la mieux documentée (10 enquêtes) ; elle est suivie par le Niger (6), le Burkina Faso et le Sénégal (5). La Centrafrique dispose de trois enquêtes, le Tchad et le Congo de deux. On constate l'absence de données pour la Guinée équatoriale et une seule enquête pour le Gabon¹¹. On ne dispose d'enquêtes pour les années quatre-vingt que pour la Côte d'Ivoire ; en raison d'une évolution conjoncturelle très instable au cours de cette décennie, le calcul des taux de variation de la proportion des pauvres d'une enquête à l'autre donne des résultats tout à fait disproportionnés par rapport aux évaluations ultérieures pour la Côte d'Ivoire et celles des autres pays.¹² C'est pourquoi, afin d'éviter un effet de points aberrants et de rendre comparables les performances des pays des Unions, l'analyse économétrique n'utilise pas les quatre premières enquêtes de la Côte d'Ivoire. Compte tenu de la disponibilité des enquêtes, on s'attend à des résultats plus fiables pour l'UEMOA que pour la CEMAC.

Graphique 1 : Années d'enquêtes de pauvreté dans les deux Unions monétaires

¹¹ La population de ces deux pays étant faible, l'absence de données affecte peu le diagnostic relatif à l'ensemble des pays formant les deux Unions.

¹² La tendance de la proportion de pauvres au seuil de 1,90\$ par jour et par personne dans le pays était à la hausse durant les enquêtes successives de 1986, 1987, 1988, 1992 avec des taux de pauvreté de 7 %, 11%, 22%, respectivement, avant de baisser et de s'établir à 20 % en 1995.



Le niveau de pauvreté, qu'il soit mesuré par la proportion de pauvres, la profondeur de la pauvreté ou sa sévérité, s'avère très hétérogène à travers l'Afrique. Le tableau 3 montre qu'en considérant les dernières données d'enquêtes de la base PovcalNet, la Centrafrique et la Guinée-Bissau présentent les indicateurs les plus défavorables. À l'opposé, le niveau de pauvreté est relativement plus faible au Cameroun ou en Côte d'Ivoire. Les Unions présentent un niveau de pauvreté en moyenne plus élevé qu'ailleurs en Afrique au vu des dernières enquêtes. Toutefois, l'écart entre les deux ensembles s'amenuise si l'on considère les pays d'Afrique subsaharienne et non l'ensemble de l'Afrique. Il est peu pertinent de comparer le rythme de réduction de la pauvreté, puisque les dates des enquêtes varient d'un pays à l'autre et que les périodes de calcul des variations se situent dans des conjonctures économiques différentes.

Tableau 3 : Indicateurs de pauvreté dans les Unions monétaires : niveau de la dernière enquête (%)

Pays	Années dernière enquête	Proportion des pauvres	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Bénin	2015	49,6	22,4	14,3
Burkina Faso	2014	43,7	11,1	3,9
Cote d'Ivoire	2015	28,2	9,1	4,3
Guinée-Bissau	2010	67,1	30,5	17,6
Mali	2009	49,7	15,5	6,5
Niger	2014	44,5	13,5	5,6
Sénégal	2011	38,0	12,8	6,0
Togo	2015	49,2	19,9	10,7
Cameroun	2014	23,8	7,6	3,4
Centrafrique	2008	66,3	33,1	20,6
Congo	2011	37,0	14,9	7,8

Tchad	2011	38,4	15,3	8,1
-------	------	------	------	-----

Tableau 4 : Indicateurs de pauvreté comparés Unions versus 32 autres pays africains

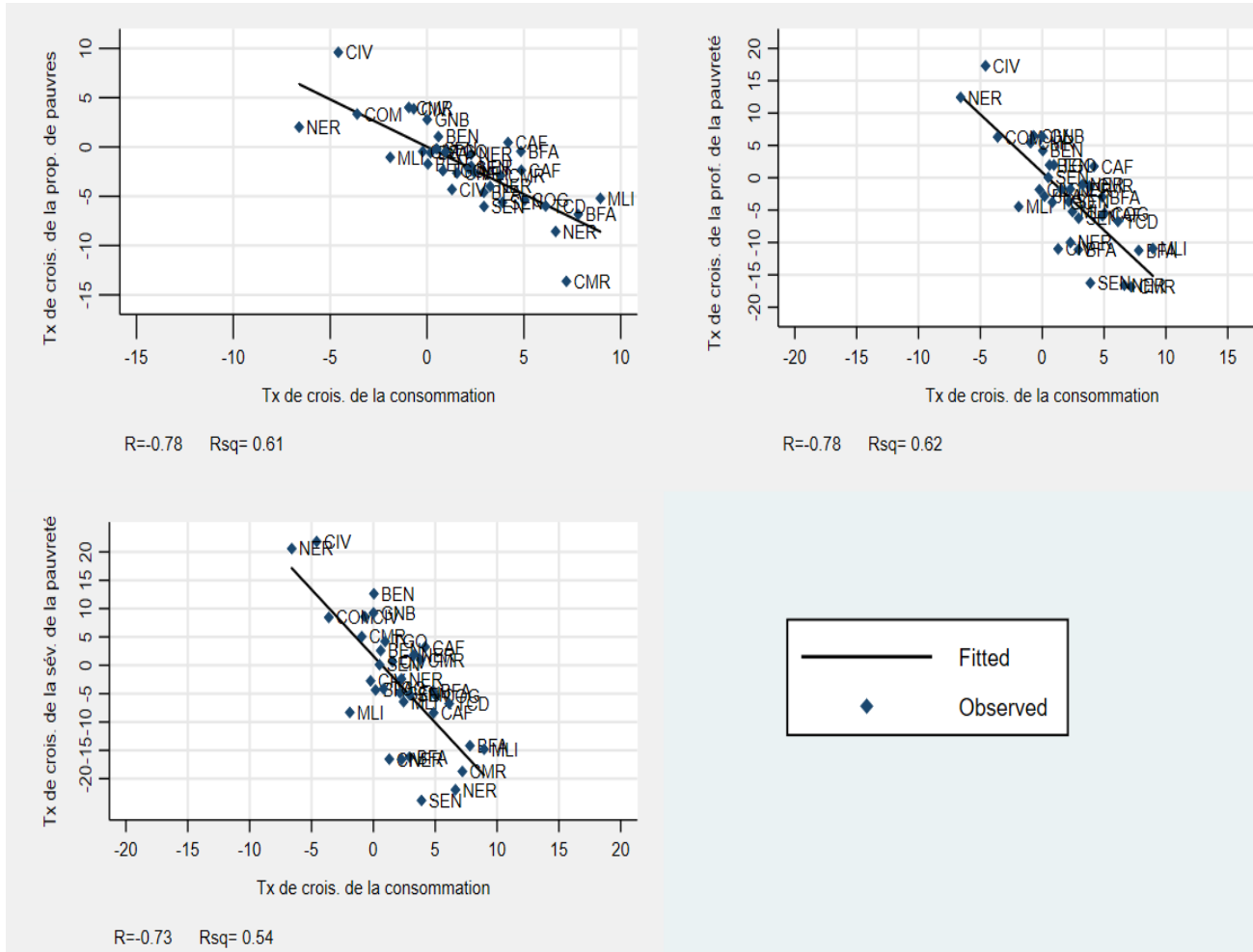
Niveau de pauvreté (dernière enquête) de chaque pays										
Variables	Unions monétaires					Autres pays africains (32)				
	Moyenne simple	Médiane	Ecart-type	Min	Max	Moyenne Simple	Médiane	Ecart-type	Min	Max
Proportion de pauvres	42,6	43,7	14,5	18,1	67,1	33,5	33,8	25,4	0,5	77,6
Profondeur de la pauvreté (Écart de pauvreté)	16,3	14,9	8,2	6,3	33,1	13,3	9,5	12,5	0,1	39,2
Sévérité de la pauvreté (Écart de pauvreté quadratique)	8,6	6,5	5,6	3,0	20,6	7,1	4,1	7,6	0,0	24,0

Source : PovcalNet.

Sachant que l'on s'intéresse à l'élasticité de la pauvreté par rapport à la consommation réelle par tête, le graphique 2 représente le taux de croissance de la proportion des pauvres, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté en fonction du taux de croissance de cette consommation pour chaque pays des Unions entre deux enquêtes. On constate que les périodes de décroissance de la consommation par tête ou du revenu sont peu fréquentes puisqu'elles concernent sept épisodes contre quarante de croissance du revenu.¹³ D'autre part, il apparaît que l'élasticité de la pauvreté par rapport au revenu est proche de 1 pour la proportion des pauvres, mais sensiblement supérieure pour la profondeur de la pauvreté et plus encore pour sa sévérité.

Graphique 2 : Taux de croissance des trois indicateurs de la pauvreté en fonction de la croissance de la consommation réelle par tête dans les Unions monétaires (Variation entre 2 enquêtes successives)

¹³ Les sept épisodes de décroissance du revenu des ménages concernent la Côte d'Ivoire (3 épisodes), le Niger, les Comores, le Mali, le Cameroun (1 épisode dans chaque pays).



5. Le modèle estimé

Le modèle est estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) sur la période 1986-2016. Un tel modèle a été utilisé dans la littérature pour estimer l'élasticité de la pauvreté au revenu (De Janvry et Sadoulet, 2000 ; Bourguignon, 2003 ; Adams, 2004 ; Lopez et Serven, 2006). L'analyse porte sur un échantillon de 45 pays africains.¹⁴ Elle comporte trois étapes.

1. L'estimation d'un modèle de base où la pauvreté et la consommation par tête sont exprimées en variation de logs (ou taux de croissance). Les variables explicatives sont réduites à la consommation par tête, à l'appartenance ou non à l'une des deux Unions monétaires, au produit de ces deux variables, afin de tester l'hypothèse d'une élasticité différente de la pauvreté à la croissance dans les 14 pays des Unions

¹⁴ 49 pays africains disposent au moins d'une année d'enquêtes. Les cinq pays africains qui n'ont aucune donnée d'enquêtes sont l'Érythrée, la Guinée équatoriale, la Lybie, la Somalie et le Soudan du Sud. Puisque l'analyse est effectuée en différence première, les pays n'ayant qu'une seule année d'enquêtes sont aussi exclus de l'analyse. En Afrique, il s'agit de l'Angola, du Gabon, du Soudan et du Zimbabwe. Finalement, ce sont 45 pays africains qui sont présents dans les estimations (voir l'échantillon des pays africains en annexe 1).

monétaires et dans le reste de l'Afrique (31 pays). Enfin figure la pauvreté initiale, communément présente dans ce type de modèle.

2. L'estimation du même modèle enrichi par les variables structurelles ou de chocs qui permet de vérifier si ces différences d'élasticité ne sont pas liées à d'autres facteurs que l'appartenance aux Unions monétaires.
3. Enfin, au modèle de base sont intégrés le niveau d'inflation (et son carré) ainsi que des indicateurs de déséquilibre du taux de change réel, en vue de tester les canaux de transmission par lesquels les systèmes monétaires influencent l'élasticité de la pauvreté à la croissance.

À chacune de ces étapes correspondent respectivement les équations (1), (2) et (3).

$$\Delta \log(\text{pauvreté})_{it} = \alpha + \beta \cdot \Delta \log(Y)_{it} + \gamma \cdot \text{UM}^* \Delta \log(Y)_{it} + \mu \cdot \text{UM}_{it} + \varphi (\text{pauvreté initiale})_{it} + \text{Cst} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

$$\Delta \log(\text{pauvreté})_{it} = \alpha + \beta \cdot \Delta \log(Y)_{it} + \gamma \cdot \text{UM}^* \Delta \log(\text{revenu})_{it} + \mu \cdot \text{UM}_{it} + \varphi (\text{pauvreté initiale})_{it} + \sum \delta_k \cdot X_{kit} + \text{Cst} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

$$\Delta \log(\text{pauvreté})_{it} = \alpha + \beta \cdot \Delta \log(Y)_{it} + \gamma \cdot \text{UM}^* \Delta \log(\text{revenu})_{it} + \mu \cdot \text{UM}_{it} + \varphi (\text{pauvreté initiale})_{it} + \theta I_{it} + \phi T_{it} + \text{Cst} + \varepsilon_{it} \quad (3)$$

Où,

Δ et \log sont respectivement des variations et expressions logarithmiques ; i représente l'indice du pays ; t désigne l'année d'enquête ; k indique l'indice des variables de contrôle ; α , β , γ , μ , δ_k , φ , θ et ϕ sont des paramètres à estimer ; ε_{it} est un terme d'erreur aléatoire. ¹⁵

La variable **pauvreté**_{it} est l'un des trois indicateurs de pauvreté pour le pays i à la période t . La première équation contient les variables essentielles à l'estimation de l'élasticité de la pauvreté au revenu et à la reconnaissance d'une spécificité des Unions. **Y** mesure la valeur des dépenses de consommation par jour et par personne. La consommation est déflatée aux prix de 2011 à l'aide de l'indice officiel des prix à la consommation (IPC) et convertie en PPA\$ (en utilisant le PPA 2011). Exceptionnellement, lorsque les statistiques sont indisponibles, le revenu se substitue à la dépense. Les taux de croissance annuels des logarithmes des niveaux de pauvreté et de consommation ou revenus entre deux enquêtes successives sont calculés en utilisant la méthode géométrique, supprimant ainsi de l'échantillon des pays ne disposant que d'une seule année d'enquête. On s'attend à une élasticité négative de la pauvreté à la croissance (coefficient β), car plus la croissance du revenu (Y) est rapide, plus la réduction de la pauvreté doit être forte, toutes choses égales par ailleurs. **UM** est une variable muette qui prend la valeur de 1 lorsque le pays est membre d'une des Unions monétaires. Le coefficient

¹⁵ La forme de ce modèle a été préférée, car plus courante, à la forme semi-logarithmique où la variation de la pauvreté n'est pas exprimée en logs, mais en valeur absolue (on parle alors de semi-élasticité de la pauvreté par rapport au revenu).

Υ teste la différence de l'élasticité de la pauvreté à la croissance du revenu dans les Unions. En cas de significativité statistique, l'élasticité dans les Unions est alors égale à $\beta + \Upsilon$. Le coefficient μ indique si, indépendamment de l'impact de l'appartenance à une Union sur l'élasticité de la pauvreté au revenu, la variation de la pauvreté diffère ici de ce qu'elle est ailleurs. La **pauvreté initiale** $_{it}$ est la valeur de la pauvreté lors de l'année d'enquête précédente dans le pays i . Le niveau de pauvreté initiale est censé affecter le taux de croissance de la pauvreté, mais il est difficile de prévoir dans quel sens. D'une part, la diminution de la pauvreté est plus facile à réaliser lorsque son niveau est initialement élevé. D'autre part, les pays à forte proportion de pauvres pourraient être confrontés à des structures économiques et sociales peu propices à combattre la pauvreté.

La deuxième équation introduit un vecteur de k variables de contrôle : (\mathbf{X}_{kit}) , variables structurelles et de chocs d'origine externe qui, indépendamment de leur impact sur la croissance, sont susceptibles d'affecter la nature plus ou moins inclusive de la croissance. Il s'agit en l'occurrence de la croissance de la population, de la mortalité infanto-juvénile représentant le capital humain, du taux de croissance des termes de l'échange et de la rente pétrolière comme mesures des chocs externes, du niveau de la corruption représentatif de la qualité de la gouvernance et de l'intensité des conflits.¹⁶

La troisième équation teste si le système monétaire des Unions, qui se concrétise par une faible inflation et une certaine variabilité du taux de change réel pouvant entraîner un écart par rapport au taux d'équilibre, influence l'élasticité de la pauvreté par rapport au revenu. Au modèle de l'équation 1 on ajoute I représentant l'inflation et T représentant un déséquilibre du taux de change réel ; on s'attend à ce que θ le coefficient de l'inflation soit positif ; quant à \emptyset le coefficient du déséquilibre de change, son signe est incertain. S'il se révèle que la différence d'élasticité entre les pays appartenant aux Unions et les autres pays africains disparaît avec l'introduction des variables monétaires, cela signifie qu'elles sont à l'origine de la différence.

On suppose que l'effet de l'inflation sur la pauvreté n'est pas linéaire, l'effet pouvant augmenter avec l'accélération de l'inflation, ce qui conduit à introduire le taux d'inflation et son carré. Pour la mesure d'un éventuel déséquilibre du taux de change, nous utilisons les

¹⁶ Nous avons ici repris les variables de contrôle de l'estimation de la croissance des pays en développement de l'étude précitée (S. Feindouno, S. Guérineau, P. Guillaumont, S. Guillaumont Jeanneney et P. Plane, *Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté*). Seules ont été introduites dans l'estimation les variables susceptibles d'influencer la relation entre les variables explicatives d'intérêt (ici la variable Union monétaire et son interaction avec la croissance des revenus) et la variable dépendante mesurant la pauvreté. Les variables de contrôle du modèle de croissance montrant un impact statistique négligeable sur cette relation ne sont pas prises en compte, notamment les chocs de températures et de précipitations, la population initiale ou encore l'aide au développement.

Les sources de ces données sont fournies en Annexe 2.

deux catégories de taux de change réels de la littérature, relevant d'une comparaison temporelle ou spatiale. Le premier est le taux de change effectif réel (TCER) ou rapport des indices de prix à la consommation dans le pays considéré et dans ses principaux pays partenaires commerciaux ¹⁷, mesurés dans la même devise en fonction des taux de change nominaux. Le déséquilibre de ce taux de change est alors mesuré par l'écart de ce taux à son trend de long terme.¹⁸ Le second taux de change réel (TCR) résulte du « Programme international de comparaison des comptabilités nationales » des Nations unies.¹⁹ À partir d'enquêtes quinquennales, ce Programme compare les produits des différents pays du monde en utilisant le même système de prix convertis en dollars. De l'évaluation des produits aux prix internationaux résulte, pour chaque pays, un taux de change fictif ou expression de la parité des pouvoirs d'achat qui est égal au nombre d'unités monétaires nationales requises pour acheter dans le pays des biens équivalents à ceux qui peuvent être achetés avec un dollar. Le rapport entre la parité des pouvoirs d'achat et le taux de change officiel à l'égard du dollar est une mesure du taux de change réel. Ce taux de change réel est inférieur dans les pays en développement à ce qu'il est dans les pays développés en raison de l'effet Balassa-Samuelson. Selon ce dernier, en supposant que les biens échangeables internationalement vérifient la loi d'unicité du prix, le taux de change réel d'équilibre doit tenir compte de la hausse du prix des biens non échangeables compte tenu de la variation de la productivité selon les pays.

$$\text{Soit: } \log(TCR_i) = \alpha + \beta \log(\text{PIBPC}_i) + u_i \quad (4)$$

avec PIBPC_i le Produit par tête et u_i le *mésalignement du TCR* (si $u_i < 0$, sous-évaluation et $u_i > 0$, surévaluation).²⁰

6 Les résultats économétriques

L'élasticité de la pauvreté au revenu est susceptible d'être différente dans les périodes de croissance ou de décroissance des revenus. Pour capter un éventuel effet asymétrique, le modèle inclut des termes distincts pour les phases de croissance et de décroissance. En effet, la théorie économique s'intéresse depuis longtemps aux asymétries dans les phénomènes économiques. Au cours des dernières décennies, l'un des principaux axes de recherche a été l'étude des conséquences asymétriques des phases de hausse et de baisse caractérisant les cycles économiques, et plus généralement des non-linéarités associées à ces cycles (McQueen et Thorley, 1993 ; Sichel, 1993 ; Hamilton, 1989 et 2005 ; Evans *et al.*, 2016). Il a été établi que les phénomènes de ralentissement ou de récession ont des effets différents de ceux des

¹⁷ Il s'agit ici des principaux partenaires commerciaux à l'importation (hors pays pétroliers).

¹⁸ Le trend est estimé sur la période d'estimation.

¹⁹ dont les résultats figurent dans les *Penn World Tables* (PWT), dans les *World Bank Indicators* (WBI). Ces derniers sont utilisés ici.

²⁰ Cette mesure du déséquilibre du taux de change (ou mésalignement) a notamment été utilisée par Dani Rodrik (2008).

phénomènes de reprise ou d'expansion sur les principales variables socio-économiques (Caballero et Hammour, 2005 ; Davis et Von Wachter, 2011 ; voir aussi Guillaumont, 2009 et les références qui y sont données). Il en résulte qu'à moyen terme le taux de croissance économique moyen a des effets qui varient selon son instabilité et que les paramètres des modèles estimés sans tenir compte de cette asymétrie peuvent conduire à des résultats biaisés, voire même fallacieux. De plus, si une élasticité forte est le signe d'une croissance inclusive en période de croissance positive, inversement, elle est défavorable aux pauvres dans les périodes de décroissance.

L'échantillon comporte au départ 145 observations ²¹ où figurent 34 observations pour les pays des Unions ; 105 observations dont 27 observations pour les Unions sont relatives aux épisodes de croissance et 40 observations dont 7 pour les Unions sont relatives aux épisodes de décroissance. La faiblesse de ce dernier chiffre conduit à relativiser la portée des résultats pour les décroissances.

En conformité avec les équations précédentes (1), (2) et (3), on présente d'abord les résultats du modèle de base, le plus simple qui ne comporte que la pauvreté initiale, la croissance de la consommation par tête ou du revenu et les variables qui permettent d'identifier une éventuelle spécificité des Unions. Sont introduites ensuite les variables structurelles et de chocs et enfin les variables directement liées au système monétaire des Unions, l'inflation et les déséquilibres de change.

Estimation de la première équation

Le tableau 5 présente les résultats de l'estimation pour les trois indicateurs de pauvreté, la proportion des pauvres, la profondeur de la pauvreté et sa sévérité, en distinguant les épisodes de croissance du revenu positive ou négative.

Tableau 5 : Modèle simple pour tous les épisodes et en distinguant les épisodes positifs ou négatifs de croissance

VARIABLES	(1) Proportion de pauvres	(2)	(3) Profondeur de la pauvreté	(4)	(5) Sévérité de la pauvreté	(6)
Pauvreté initiale	0,070***	0,066***	0,095***	0,098***	0,027	0,053

²¹ Il s'agit de l'échantillon pour lequel les variables du modèle de base (le taux de croissance de la pauvreté, la pauvreté initiale, le taux de croissance de la consommation et son interaction avec la muette Zone franc) sont non manquantes.

	(0,017)	(0,017)	(0,034)	(0,035)	(0,064)	(0,063)
Taux de croissance positif		-0,489***		-0,793***		-0,934***
		(0,144)		(0,204)		(0,238)
Taux de croissance négatif		1,005***		0,575***		0,231
		(0,254)		(0,187)		(0,221)
Croissance positive x UM		-0,725**		-0,950**		-1,020*
		(0,278)		(0,356)		(0,520)
Croissance négative x UM		-0,046		1,902**		3,205***
		(0,703)		(0,751)		(0,913)
UM	1,440	2,582**	3,731***	2,529	5,222***	2,389
	(1,151)	(0,974)	(1,137)	(1,535)	(1,574)	(2,436)
Taux de croissance	-0,629***		-0,733***		-0,735***	
	(0,173)		(0,119)		(0,128)	
Croissance x UM		-0,523		-1,229***		-1,637***
	(0,314)		(0,283)		(0,421)	
Constante	-4,750**	-6,519***	-7,439***	-6,867**	-8,196***	-6,199*
	(2,218)	(2,128)	(2,428)	(2,736)	(3,039)	(3,331)
Observations	145	145	145	145	145	145
R ²	0,411	0,439	0,402	0,407	0,333	0,357

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les écarts-types robustes et agrégés sont donnés entre parenthèses. Toutes les régressions incluent une variable reflétant le nombre d'années entre deux enquêtes consécutives.

Quatre constatations ressortent de ce tableau :

- i) Dans les *pays hors Unions*, l'élasticité de la pauvreté au revenu est négative et inférieure à l'unité dans tous les cas de figure ; cela signifie que la croissance du revenu réduit la pauvreté et inversement que la décroissance du revenu accroît la pauvreté, mais dans une proportion limitée. Par exemple, une augmentation de 1 % du revenu réduit les différentes expressions de la pauvreté dans une proportion qui se situe entre 0,49 et 0,93 % dans les épisodes de croissance.
- ii) Dans *les Unions*, durant les épisodes de croissance, l'élasticité est supérieure à ce qu'elle est ailleurs, elle croît et dépasse légèrement l'unité lorsque l'on passe de la proportion des pauvres à la profondeur ou à la sévérité de la pauvreté. Ceci signifie que la croissance dans les Unions est particulièrement inclusive.
- iii) Dans *les Unions*, et dans les épisodes de décroissance, l'élasticité de la profondeur et la sévérité de la pauvreté est plus élevée que dans les périodes de croissance. Ce résultat indique que les épisodes de décroissance sont particulièrement coûteux en termes de pauvreté dans les Unions, et montre à quel point la lutte contre la pauvreté dans ces pays exige une croissance des économies. Or, on constate²² que la moyenne des taux de croissance économique en UEMOA entre 2012 et 2018 se situe chaque année au-delà de 5 % et le taux de croissance du PIB agrégé de l'Union se situe autour de 6 %. Ce

²² FMI *Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa*, Table SA2, October 2021.

taux agrégé est supérieur chaque année à celui des autres pays africains, comme à celui de l'ensemble des autres pays en développement, tandis qu'en CEMAC la croissance a été instable, d'où l'intérêt qu'il y aura de traiter séparément les deux Unions. Toutefois, le résultat économétrique relatif aux épisodes de décroissance est à prendre avec prudence puisqu'il repose sur un nombre faible d'observations.

- iv) Il se pourrait que la pauvreté s'accroisse dans les Unions plus qu'ailleurs pour des raisons indépendantes de l'évolution du revenu moyen de l'ensemble des ménages. Cependant, la significativité du coefficient de la variable additive Union (UM) est instable, et disparaît pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté lorsqu'on distingue périodes de croissance positives et négatives.

Estimation de l'équation 2 : l'influence éventuelle des caractéristiques structurelles

Le modèle est ensuite enrichi avec les variables structurelles et de chocs qui sont susceptibles, au-delà de leur effet indirect à travers la croissance, d'agir directement sur la pauvreté et d'expliquer le caractère positif de la variable additive Unions dans la première estimation (tableau 6).

Tableau 6 *Modèle enrichi de variables structurelles et de chocs pour tous les épisodes et en distinguant les épisodes positifs et négatifs de croissance*

VARIABLES	(1) Proportion de pauvres	(2)	(3) Profondeur de la pauvreté	(4)	(5) Sévérité de la pauvreté	(6)
Pauvreté initiale	0,058** (0,025)	0,061** (0,025)	0,071 (0,065)	0,073 (0,067)	-0,037 (0,155)	-0,021 (0,150)
Croissance positive		-0,465*** (0,104)		-0,735*** (0,150)		-0,850*** (0,175)
Croissance négative		0,839*** (0,237)		0,618** (0,240)		0,338 (0,269)
Croissance positive x UM		-0,756** (0,298)		-0,795* (0,416)		-0,699 (0,592)
Croissance négative x UM		-0,303 (0,913)		1,858* (1,091)		3,404** (1,288)
UM	1,193 (1,375)	2,739** (1,260)	3,093* (1,646)	1,861 (2,139)	4,075* (2,387)	0,762 (3,172)
Croissance	-0,559*** (0,140)		-0,704*** (0,105)		-0,713*** (0,122)	
Croissance x UM	-0,451 (0,344)		-1,108*** (0,360)		-1,478** (0,540)	
Croissance population	-0,134	-0,036	0,160	0,119	0,206	-0,005

	(0,991)	(0,977)	(1,224)	(1,222)	(1,595)	(1,533)
Mortalité infanto-juvénile	0,023**	0,018*	0,018	0,017	0,023	0,024
	(0,010)	(0,011)	(0,016)	(0,019)	(0,027)	(0,029)
Rente pétrolière	0,001	0,002	0,031	0,032	0,060	0,060
	(0,023)	(0,023)	(0,029)	(0,031)	(0,040)	(0,046)
TOT croissance	0,034	0,003	0,030	0,045	0,050	0,099
	(0,082)	(0,080)	(0,136)	(0,134)	(0,193)	(0,186)
Corruption	0,089**	0,088**	0,136**	0,138**	0,181**	0,184**
	(0,037)	(0,033)	(0,052)	(0,052)	(0,079)	(0,076)
Conflit	-0,311	-0,236	-0,043	-0,040	0,560	0,514
	(0,402)	(0,422)	(0,564)	(0,569)	(0,872)	(0,852)
Constante	-12,395***	-13,490***	-17,019***	-16,806***	-20,333***	-18,892***
	(3,995)	(3,567)	(4,503)	(4,874)	(6,539)	(6,734)
Observations	114	114	114	114	114	114
R ²	0,483	0,503	0,466	0,470	0,401	0,422

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les écarts-types robustes et agrégés sont donnés entre parenthèses. Toutes les régressions incluent une variable reflétant le nombre d'années entre deux enquêtes consécutives.

Deux variables sont significatives, la mortalité infanto-juvénile, variable représentative de la faiblesse du capital humain, qui augmente la proportion de pauvres et la corruption qui tend à accroître les trois expressions de la pauvreté. L'introduction des variables structurelles et de chocs ne modifie que marginalement les valeurs de l'élasticité obtenues dans le modèle de base.

Estimation de la troisième équation : les canaux de transmission

Cette dernière estimation vise à analyser si le statut monétaire des Unions est susceptible d'expliquer la spécificité de la relation entre croissance du revenu et diminution de la pauvreté. Sont ainsi introduites dans le modèle l'inflation et son carré, puis alternativement les deux variables représentant les déséquilibres de change. On introduit séparément l'inflation et le taux de change réel en raison de leur colinéarité (Tableaux 7, 8 et 9). L'inflation est mesurée par le taux de variation du logarithme des prix à la consommation pour atténuer l'incidence des points aberrants que représentent les hyperinflations qui ont sévi dans certains pays. Les variables structurelles introduites à l'étape 2 ne sont pas conservées car la taille de l'échantillon est réduite et que leur introduction n'altère que marginalement les résultats sur l'élasticité.

Tableau 7 : Modèle enrichi de l'inflation et de son carré pour tous les épisodes et en distinguant les épisodes positifs et négatifs de croissance

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Proportion de pauvres		Profondeur de la pauvreté		Sévérité de la pauvreté	

Pauvreté initiale	0,068*** (0,017)	0,071*** (0,018)	0,103*** (0,037)	0,137*** (0,043)	0,063 (0,070)	0,148* (0,076)
Croissance positive		-1,158*** (0,254)		-1,820*** (0,270)		-2,175*** (0,301)
Croissance négative		0,863*** (0,263)		0,293 (0,190)		-0,137 (0,220)
Croissance positive x UM		-0,057 (0,379)		-0,066 (0,416)		-0,038 (0,557)
Croissance négative x UM		0,139 (0,730)		2,161** (0,835)		3,500*** (0,998)
UM	1,338 (1,178)	1,026 (1,141)	3,810*** (1,301)	0,323 (1,664)	5,478*** (1,879)	-0,082 (2,586)
Croissance	-0,996*** (0,178)		-0,704*** (0,105)		-0,874*** (0,304)	
Croissance x UM	-0,141 (0,295)		-1,018*** (0,320)		-1,558*** (0,491)	
Inflation	0,037 (0,052)	0,044 (0,054)	0,106 (0,070)	0,146*** (0,040)	0,146 (0,104)	0,208*** (0,066)
Inflation ²	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000*** (0,000)	0,000 (0,000)	0,000*** (0,000)
Constante	-6,686*** (2,430)	-5,855** (2,213)	-9,421*** (2,825)	-5,747* (2,895)	-10,189*** (3,639)	-4,714 (3,884)
Observations	132	132	132	132	132	132
R ²	0,475	0,479	0,399	0,473	0,303	0,410

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les écarts-types robustes et agrégés sont donnés entre parenthèses. Toutes les régressions incluent une variable reflétant le nombre d'années entre deux enquêtes consécutives.

Tableau 8 : Modèle enrichi par le taux de change effectif réel (TCER)

VARIABLES	(1) Proportion de pauvres	(2)	(3) Profondeur de la pauvreté	(4)	(5) Sévérité de la pauvreté	(6)
Pauvreté initiale	0,073*** (0,018)	0,069*** (0,018)	0,111*** (0,038)	0,114*** (0,039)	0,053 (0,071)	0,080 (0,071)
Croissance positive		-0,482*** (0,154)		-0,779*** (0,205)		-0,914*** (0,234)
Croissance négative		1,009*** (0,256)		0,570*** (0,191)		0,220 (0,226)
Croissance positive x UM		-0,711** (0,288)		-0,964** (0,362)		-1,038* (0,530)
Croissance négative x UM		-0,014 (0,720)		1,961** (0,791)		3,282*** (0,958)
UM	1,219 (1,201)	2,280** (1,030)	3,220** (1,237)	1,964 (1,662)	4,568** (1,724)	1,666 (2,650)
Croissance	-0,628***		-0,720***		-0,712***	

	(0,186)		(0,120)		(0,129)	
Croissance x UM	-0,522		-1,259***		-1,674***	
	(0,326)		(0,287)		(0,424)	
Mésalignement du TCER (Écart du TCER à son niveau de LT)	0,759	0,989	1,714	1,677	2,295	2,130
	(0,995)	(1,010)	(1,595)	(1,616)	(2,073)	(2,093)
Constante	-4,823**	-6,632***	-7,542***	-7,034**	-8,156**	-6,290*
	(2,303)	(2,232)	(2,565)	(2,894)	(3,187)	(3,501)
Observations	135	135	135	135	135	135
R ²	0,413	0,441	0,407	0,412	0,335	0,360

Notes : *Ibid.*

Tableau 9 : Modèle enrichi par le mésalignement du taux de change réel (TCR)

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Proportion de pauvres		Profondeur de la pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
Pauvreté initiale	0,071***	0,067***	0,086**	0,086**	0,000	0,020
	(0,019)	(0,018)	(0,040)	(0,041)	(0,077)	(0,074)
Croissance positive		-0,472***		-0,764***		-0,898***
		(0,133)		(0,188)		(0,221)
Croissance négative		0,871***		0,616***		0,354
		(0,215)		(0,201)		(0,218)
Croissance positive x UM		-0,728**		-0,903**		-0,938
		(0,291)		(0,388)		(0,561)
Croissance négative x UM		0,102		1,866**		3,079***
		(0,691)		(0,701)		(0,860)
UM	1,442	2,352**	3,043**	1,858	4,035**	1,337
	(1,196)	(1,112)	(1,262)	(1,713)	(1,707)	(2,624)
Croissance	-0,575***		-0,725***		-0,751***	
	(0,159)		(0,120)		(0,129)	
Croissance x UM	-0,574*		-1,191***		-1,544***	
	(0,305)		(0,295)		(0,446)	
Mésalignement du TCR (corrige de la productivité)	0,520	0,629	0,909	0,898	1,348	1,201
	(1,068)	(1,243)	(1,680)	(1,645)	(2,333)	(2,188)
Constante	-5,203**	-6,515***	-6,393**	-6,108**	-6,269*	-4,939
	(1,972)	(2,192)	(2,552)	(2,910)	(3,165)	(3,624)
Observations	123	123	123	123	123	123
R ²	0,445	0,465	0,424	0,428	0,356	0,375

Notes : *Ibid.*

On constate dans le tableau 7 que l'inflation accroît la profondeur et la sévérité de la pauvreté. Il est remarquable qu'avec l'introduction de l'inflation, l'élasticité de la pauvreté au revenu, quel que soit l'indicateur de pauvreté, n'est plus différente dans les pays de l'Union de ce qu'elle est ailleurs, durant les périodes de croissance positive. Ceci signifie que l'élasticité plus élevée dans ces pays est due à la moindre inflation. Autrement dit, l'hypothèse selon laquelle

la stabilité monétaire rend la croissance plus favorable aux pauvres (plus inclusive) semble confirmée. En revanche, durant les épisodes de décroissance du revenu par tête, l'élasticité de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté au revenu, spécifique aux Unions, demeure et tendrait même à s'accroître. Ceci renforce l'hypothèse que dans les Unions la stabilité monétaire ne permet pas de réduire les graves effets des épisodes de décroissance de la consommation sur la pauvreté et montre l'exigence de croissance dans les Unions, indiquée plus haut, et effective au cours de la dernière décennie en UEMOA. Dans la CEMAC les amples variations des prix du pétrole ont rendu la croissance très instable.

Selon le tableau 8 la variable écart du taux de change effectif réel à son évolution de long terme, considérée comme *proxy* d'un déséquilibre du taux de change, n'est pas significative. On a noté plus haut le caractère incertain de sa relation avec la pauvreté. Les résultats relatifs au deuxième indicateur de déséquilibre ou mésalignement du taux de change réel (TCR) (tableau 9) sont équivalents à ceux du TCER.

Ainsi les résultats les plus intéressants concernent l'incidence de l'inflation. Sont-ils identiques dans les deux Unions ? Les données disponibles limitent, pour les pays de la CEMAC, les épisodes de croissance du revenu à onze observations et de décroissance à une seule observation, ce qui est insuffisant pour une analyse économétrique. Les résultats relatifs à l'impact de l'inflation en UEMOA sont présentés dans les tableaux 10 et 11. Ils sont comparables à ceux relatifs aux deux Unions agrégées.

Tableau 10 : Modèle de base pour l'UEMOA

VARIABLES	(1) Proportion de pauvres	(2)	(3) Profondeur de la pauvreté	(4)	(5) Sévérité de la pauvreté	(6)
Pauvreté initiale	0,068*** (0,018)	0,064*** (0,017)	0,093** (0,035)	0,094** (0,037)	0,027 (0,065)	0,047 (0,064)
Croissance positive		-0,500*** (0,155)		-0,806*** (0,215)		-0,946*** (0,248)
Croissance négative		1,018*** (0,254)		0,591*** (0,191)		0,248 (0,225)
Croissance positive x UEMOA		-0,592** (0,286)		-1,059** (0,464)		-1,277* (0,685)
Croissance négative x UEMOA		-0,103 (0,746)		1,997** (0,816)		3,452*** (0,903)
UEMOA	0,848 (1,287)	1,905* (0,961)	2,931** (1,228)	1,816 (1,627)	4,448** (1,715)	1,748 (2,647)
Croissance	-0,642*** (0,178)		-0,748*** (0,125)		-0,749*** (0,133)	
Croissance x UEMOA	-0,399 (0,341)		-1,353*** (0,409)		-1,933*** (0,593)	
Constante	-4,620** (2,220)	-6,439*** (2,137)	-7,371*** (2,460)	-6,756** (2,739)	-8,186** (3,068)	-6,099* (3,321)

Observations	145	145	145	145	145	145
R ²	0,403	0,430	0,394	0,398	0,330	0,354

Notes : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1. Les écarts-types robustes et agrégés sont donnés entre parenthèses. Toutes les régressions incluent une variable reflétant le nombre d'années entre deux enquêtes consécutives.

Tableau 11 : Modèle enrichi par l'inflation et son carré pour l'UEMOA

VARIABLES	(1) Proportion de pauvres	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
			Profondeur de la pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
Pauvreté initiale	0,069*** (0,018)	0,073*** (0,019)	0,104*** (0,038)	0,140*** (0,045)	0,065 (0,073)	0,152* (0,079)
Croissance positive		-1,185*** (0,241)		-1,845*** (0,257)		-2,191*** (0,289)
Croissance négative		0,860*** (0,262)		0,293 (0,192)		-0,135 (0,223)
Croissance positive x UEMOA		0,052 (0,372)		-0,212 (0,490)		-0,351 (0,688)
Croissance négative x UEMOA		0,071 (0,793)		2,242** (0,932)		3,723*** (1,024)
UEMOA	0,632 (1,336)	0,203 (1,120)	2,896** (1,420)	-0,591 (1,691)	4,574** (2,047)	-0,928 (2,726)
Croissance	-1,009*** (0,173)		-0,994*** (0,207)		-0,909*** (0,301)	
Croissance x UEMOA	-0,047 (0,323)		-1,145** (0,435)		-1,845*** (0,630)	
Inflation	0,026 (0,053)	0,034 (0,054)	0,087 (0,075)	0,128*** (0,041)	0,124 (0,109)	0,185*** (0,065)
Inflation ²	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000 (0,000)	0,000*** (0,000)	0,000 (0,000)	0,000*** (0,000)
Constante	-6,471** (2,424)	-5,551** (2,209)	-9,242*** (2,851)	-5,270* (2,901)	-10,069*** (3,665)	-4,180 (3,878)
Observations	132	132	132	132	132	132
R ²	0,471	0,476	0,392	0,468	0,300	0,409

Notes : *Ibid.*

7. Conclusion

L'analyse, menée sur la période 1986-2016 (1990- 2016 pour les Unions), a mis en évidence le rôle déterminant du revenu sur l'évolution des trois indicateurs de mesure de la pauvreté.

Dans aucune des régressions, l'élasticité au revenu n'est altérée par les variables de contrôle structurelles ou de chocs qui se sont avérées pour la plupart non significatives et n'agissent sur la pauvreté qu'à travers leur impact sur la croissance, à l'exception de la variable de corruption et marginalement de la mortalité infanto-juvénile.

Dans les pays africains hors Unions monétaires, l'élasticité de la pauvreté au revenu est généralement inférieure légèrement à l'unité. La différence est à cet égard sensible avec ce qui se passe dans les Unions monétaires.

Si l'on considère l'UEMOA, pour laquelle contrairement à la CEMAC, on dispose de suffisamment d'observations, la croissance du revenu des ménages entraîne une diminution de la pauvreté, mesurée par les trois indicateurs, plus forte qu'ailleurs en Afrique, et l'écart s'accroît lorsque l'on s'intéresse à la profondeur ou à la sévérité de la pauvreté. Autrement dit, la croissance en UEMOA correspond, dans une plus forte mesure qu'ailleurs, à ce que l'on attend d'une croissance inclusive, la croissance des revenus ayant pour conséquence d'y réduire davantage les privations (monétaires) des plus pauvres. La portée de cette conclusion, qui repose sur une analyse en termes d'évolution dans la période considérée, doit cependant être nuancée. Pour les trois indicateurs de pauvreté, les pays appartenant aux Unions, dont plusieurs souffrent de conditions géographiques et géopolitiques difficiles, notamment les pays sahéliens, ont des niveaux de pauvreté en moyenne supérieurs à ceux du reste de l'Afrique (tableau 4). Autrement dit, la capacité à réduire la pauvreté grâce à la croissance est plus forte dans les Unions, mais les autres facteurs explicatifs sont eux défavorables, de sorte que la situation globale en termes de pauvreté n'est pas meilleure que dans le reste de l'Afrique.

Le caractère pro-pauvre de la croissance en UEMOA semble dû à la stabilité monétaire qui constitue la principale caractéristique des Unions monétaires africaines, puisque cette spécificité disparaît lorsque l'inflation est ajoutée aux variables explicatives. Toutefois la stabilité monétaire n'a pas permis, durant la période d'estimation, de réduire l'effet sur la pauvreté d'une décroissance de la consommation ou du revenu par tête, particulièrement défavorable dans les Unions. La forte croissance en UEMOA, comparée à la moyenne des autres pays africains au cours de la dernière décennie, a donc été particulièrement bienvenue. Le moindre effet de la situation pandémique sur la croissance dans les Unions qu'ailleurs en Afrique est également un élément positif.²³

Références

²³ Les deux Unions monétaires ont en effet affiché, en moyenne, d'après le FMI, un taux de croissance du PIB de + 0,2 % et + 4,8 % en 2020 et 2021, contre respectivement -1,4 et + 4 % pour l'Afrique au Sud du Sahara, l'UEMOA ayant la meilleure performance avec respectivement une croissance de 1,8 et 5,5 % estimée pour les mêmes années (FMI *Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa*, Table SA2, October 2021).

ADAMS Jr, R. H. (2004). “Economic Growth, Inequality and Poverty: Estimating the Growth Elasticity of Poverty”. *World Development*, 32(12), 1989-2014.

BOURGUIGNON, F. (2003). “The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods”, in T. S.Eicher, S. J. Turnovsky (Eds.), *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications*, Cambridge, MA: MIT Press , 3-26.

BOURGUIGNON, F., DE MELO, J. MORRISSON, C. (1991). « Poverty and Income Distribution during Adjustment: Issues and Evidence from the OECD Project” *World Development*, Special Issue, November, 1495-1508.

CABALLERO, R. J., HAMMOUR, M. L. (2005). “The Cost of Recessions Revisited: A Reverse-Liquidationist View”, *The Review of Economic Studies*, 72(2), 313-341.

CASTANEDA AGUILAR, R. A., LAKNER, Ch., PRYDZ, E.B., *et al.* (2019). Estimating Global Poverty in Stata.

DAVIS, S. J., VON WACHTER, T. M. (2011). “Recessions and the Cost of Job Loss”. *National Bureau of Economic Research*, No. w17638.

DE JANVRY, A. D., SADOULET, E. (2000). “Growth, Poverty, and Inequality in Latin America: A Causal Analysis, 1970–94”, *Review of Income and Wealth*, 46(3), 267-287.

EASTERLY, W., FISCHER, S. (2001) “Inflation and the Poor”, *Journal of Money, Credit and Banking*, vol. 33 (2), 160-178.

EVANS, C., FISHER, J., GOURIO, F., KRANE, S. (2016). “Risk Management for Monetary Policy near The Zero Lower Bound, *Brookings Papers on Economic Activity*, 2015(1), 141-219.

FEINDOUNO, S., GUERINEAU, S., GUILLAUMONT, P., GUILLAUMONT, S., PLANE, P. (2020). *Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté*, Ed. Ferdi.

GUILLAUMONT, P. (1993). « Politique d’ajustement et développement agricole », *Économie rurale*, n°216, juillet-août, 20-29.

GUILLAUMONT, P., KORACHAIS, C., SUBERVIE, J. (2009). “ Comment l’instabilité macroéconomique diminue la survie des enfants “, *Revue d’économie du développement*, 17(1), 9-32.

HAMILTON, J. D. (1989). “A New Approach to the Economic Analysis of Nonstationary Time Series and the Business Cycle”, *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 357-384.

HAMILTON, J. D. (2005). “What's Real about the Business Cycle?”, *Federal Reserve Bank of St. Louis Review* 87:4 (2005), 435-452.

LOPEZ, J. H., SERVEN, L. (2006). “A Normal Relationship?: Poverty, Growth, and Inequality”, vol. 3814, World Bank Publications.

McKINNON R. I., (1973). *Money and Capital in Economic Development*, The Brookings Institution, Washington, 184 p.

McQUEEN, G., THORLEY, S. (1993). “Asymmetric Business Cycle Turning Points”, *Journal of Monetary Economics*, 31(3), 341-362.

MINOT, N.W. (1998). “Distributional and Nutritional Impact of Devaluation in Rwanda”, *Economic Development and Cultural Change*, 46(2), January, 379-402.

RODRIK, D. (2008). “The Real Exchange Rate and Economic Growth”, *Brookings Papers on Economic Activity*, 2008(2), 365-412.

SICHEL, D. E. (1993). “Business Cycle Asymmetry: A Deeper Look”, *Economic Inquiry*, 31(2), 224-236.

Annexes

Annexe 1 : Liste des 45 pays africains de l'échantillon (disposant d'au moins deux enquêtes)

Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Centrafrique, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Démocratique du Congo, , Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie.

Annexe 2 : Variables de contrôle utilisées et leurs sources

Variables	Sources
Pauvreté et revenu journalier	Banque mondiale, Base PovCalNet
Croissance de la population	Banque mondiale, <i>World development indicators</i>
Mortalité infanto-juvénile	Banque mondiale, <i>World development indicators</i>
Termes de l'échange	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced)

Rente pétrolière	Banque mondiale, <i>World development indicators</i>
Corruption	International Country Risk Guide (ICRG)
Conflit (nombre de morts pour 100000 habitants)	Uppsala Conflict Data Program/Peace Research Institute Oslo
Inflation	Fonds monétaire international : <i>Statistiques financières Internationales</i>
Taux de change effectif réel	Ferdi, Observatoire de la compétitivité
Mésalignement du TCR	Ferdi, Observatoire de la compétitivité